



CYCLE DE QUALIFICATION

« DU PROJET DE TERRITOIRE AU CONTRAT »



Dates : du mercredi 12 au vendredi 14 novembre 2014

Lieu : Cayenne, hôtel Amazonia

Intervenants : formation animée par Pascale Marguerettaz, consultante indépendante.

Objectif général : Cette formation vise à poursuivre la dynamique de formation et d'accompagnement engagée depuis 2013 pour l'élaboration des projets de territoire de cohésion urbaine et sociale.

Le calendrier national de la mise en œuvre de la réforme permet d'engager la méthodologie pour glisser du projet territorial au contrat de ville et d'aborder les éléments structurels de la prochaine contractualisation. La mobilisation du droit commun, la gouvernance, la participation et l'évaluation seront développés au prisme de la démarche d'élaboration des projets de territoire de cohésion urbaine et sociale (PTCUS).

Public : les cadres territoriaux, les référents des services de l'Etat et établissements publics concernés, à savoir : les 5 chefs de projets CUCS et 3 PNRU, les chargés de la politique de la ville du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'EPCI, de la Préfecture (délégué du Préfet) et du SGAR, des DEAL, DJSCS, DIECCTE, de l'ARS, du Rectorat, de la CAF et des opérateurs associatifs ressources.

Méthode pédagogique : apports de contenus théoriques et méthodologiques – Témoignages / illustrations - Ateliers : échanges autour des pratiques, travail sur les outils, études de cas.

Contacts :

CNFPT : Myriam PIERRE, myriam.pierre@cnfpt.fr, 0594 29 68 03

CRPV : Denis SOUILLARD, crpvguyane@gmail.com, 0594 28 79 43

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 – mercredi 12 novembre : du projet territorial de cohésion urbaine et sociale au contrat de ville

Matin

- Point d'étape des PTCUS de Guyane
- La contractualisation comme déclinaison opérationnelle et partenariale des projets élaborés
- Analyse différenciée sur la nature et les objectifs du projet et du contrat

Après midi

- Rappel succinct sur la notion de cohésion sociale qui prend sens autour des enjeux de mobilisation du droit commun

JOUR 2 – Jeudi 13 novembre : Enjeux et méthodologie autour de la mobilisation du droit commun

- Le droit commun : *De quoi parle-t-on ?* Définition, proposition pour le cadrage d'une démarche à engager localement
- Le droit commun : *comment faire ?* Présentation d'une méthode opérationnelle pour l'identification d'actions publiques locales de droit commun.
- Travail en atelier autour d'une action significative pour la mobilisation du droit commun

JOUR 3 – Vendredi 14 novembre : Les modalités de mise en œuvre du contrat : Gouvernance/participation citoyenne/suivi-évaluation

- Définir un mode de gouvernance (*Que dit la loi ? Quelle adaptation locale ?*) Travail en atelier pour élaborer un schéma de gouvernance locale (pilotage/technique/ingénierie). Principes et modalités pour une articulation entre le volet social et le volet urbain
- De la participation citoyenne aux conseils citoyens : Questionnements sur la finalité de la participation, recensement des dispositifs et démarches de participation. Les conseils citoyens : *un virage participatif ?* Ce que dit la Loi, les leçons de l'expérience (des engagements à tenir, des leviers pour renforcer la participation, des écueils à identifier), construction collective d'un socle de recommandations
- Elaborer un processus de suivi-évaluation : des contraintes réglementaires à l'utilité de l'évaluation. Présentation d'un outil opérationnel de traitement évaluatif